

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : L'approche en termes de classes sociales demeure-t-elle pertinente pour rendre compte de la structuration de la société française actuelle ?

Programme officiel : Sociologie et science politique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Comment est structurée la société française actuelle ?	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir identifier les multiples facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social (catégorie socioprofessionnelle, revenu, diplôme, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence). - Comprendre les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXème siècle (salarisation, tertiarisation, élévation du niveau de qualification, féminisation des emplois). - Connaître les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique (Marx, Weber); comprendre que la pertinence d'une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française fait l'objet de débats théoriques et statistiques: évolution des distances inter- et intra-classes, articulation avec les rapports sociaux de genre, identifications subjectives à un groupe social, multiplication des facteurs d'individualisation.

Exploitation possible des documents :

Document 1	<ul style="list-style-type: none"> - Ce document met en évidence une inégalité sociale, celle de l'espérance de vie entre les CSP. Le document ne prend en compte que l'espérance de vie des hommes de manière à neutraliser les inégalités de genre. - Les hommes cadres vivent en moyenne 6 ans de plus que les hommes ouvriers. - Inégalités d'espérance de vie constantes dans le temps, et ce malgré la mise en place de la protection sociale. - Inégalités qui résultent d'un ensemble de facteurs : condition et durée de travail ; l'attention portée au corps ; l'alimentation et les modes de vie ; l'accessibilité au système de soin.
Document 2	<p>Ce document permet de constater les inégalités de salaires selon le genre et entre les CSP. Il peut donc être mobilisé à deux reprises : l'une pour montrer que les inégalités économiques entre les CSP sont toujours bien présentes, attestant la possible permanence des classes sociales (distance inter-classes) et l'autre pour montrer la nécessité d'articuler cette référence aux classes sociales avec la référence aux rapports sociaux de genre, du fait des inégalités de salaires entre les hommes et les femmes.</p>

Document 3	<p>Ce document retrace l'évolution de la structure des emplois. Plusieurs tendances sont à observer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des emplois du secteur tertiaire. • Développement des emplois qualifiés (cadres et professions intermédiaires), favorisant la moyennisation de la société française. • Poids important d'une « classe populaire » regroupant ouvriers et employés.
Document 4	<p>Ce document décrit les conditions d'emploi des catégories « populaires », « travailleurs du bas de l'échelle sociale », ouvriers et employés peu ou pas qualifiés (4,8 millions de salariés, soit 22,6 % de l'emploi salarié).</p> <p>Leur agrégation se justifie par des points communs qui vont au-delà des faibles salaires : précarité de l'emploi, éloignement de la vie politique, moindre sociabilité et peu de pratiques culturelles. Leur condition de vie est socialement marquée. Si cette « classe » peut ainsi être identifiée (classe « ne soi »), elle se caractérise cependant aussi par une faible de conscience de classe (classe « pour soi »).</p>

Problématique possible :

La pertinence d'une approche en termes de classes sociales, telle qu'elle a pu être établie dans la tradition sociologique (Marx, Weber) pour rendre compte de la société française actuelle fait l'objet de débats théoriques et statistiques. Si la persistance d'inégalités interclasses, de caractère multidimensionnel, plaide en faveur de l'intérêt de cette grille de lecture, l'individualisation des destins, l'augmentation des distances intra-classes, et les mutations de la conscience de classe peuvent conduire à nuancer cet intérêt, ou à revendiquer devoir l'articuler avec d'autres aspects de la structuration sociale.

Proposition de plan détaillé :

<p>I) Les classes sociales sont toujours un outil pertinent pour rendre compte de la structuration de la société française actuelle.</p>	<p>II) Les classes sociales sont un outil à combiner (à associer) avec d'autres critères pour rendre compte de manière pertinente la société française actuelle.</p>
<p>A) Des inégalités multidimensionnelles toujours d'actualité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le phénomène de moyennisation a réduit les distances interclasses (accès à la consommation, à l'éducation) mais sans remettre en cause les inégalités. Le document 3 illustre ce phénomène : les emplois qualifiés et du secteur tertiaire se sont développés. Néanmoins, les travailleurs en bas de l'échelle sociale sont nombreux (4,8 millions de salariés, soit 22,6 % de l'emploi salarié) et ont des conditions d'emploi similaires. • Des inégalités économiques et 	<p>A) Le développement d'une société individus et l'augmentation des distances intra-classe affaiblissent la logique de classe sociale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'individualisme : Les individus s'affranchissent des contraintes sociales, se libèrent des cadres sociaux, souvent contraignants pour rechercher leur propre épanouissement. Processus facilité par la démocratisation scolaire, l'affaiblissement du poids de la religion, le développement des loisirs, la montée de valeurs telle que l'autonomie et l'accomplissement de soi. • Au sein de la relation salariale :

<p>sociales toujours présentes (inégalités de salaires (Cf. document 2 sur les inégalités de salaires entre CSP), de patrimoine, d'accès aux pratiques culturelles, d'espérance de vie).</p> <p>Le document 1 illustre ce dernier point. Par exemple, les hommes cadres vivent en moyenne 6 ans de plus que les hommes ouvriers.</p>	<p>développement des primes, rémunération en fonction des performances. Ces évolutions tendent à individualiser la relation salariale et à affaiblir la construction de collectif.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En donnant plus d'importance à l'individu et à l'isoler des groupes auxquels il appartient, on affaiblit la logique de classe sociale.
<p>B) Une conscience de classe toujours présente mais en mutation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le sentiment subjectif d'appartenance à une classe sociale est moins important aujourd'hui que du temps de Marx. • Existence d'un lien entre CSP et conscience de classe : le sentiment d'appartenance à une classe sociale est plus élevé en haut de la hiérarchie sociale et professionnelle qu'en bas. • La « bourgeoisie » est qualifiée de dernière classe sociale au sens marxiste du terme (classe en soi et pour soi). 	<p>B) L'existence de nouveaux clivages (cycle de vie, diplôme, rapports sociaux de genre) soulignent l'existence d'autres critères de la structuration sociale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clivages en fonction du cycle de vie : la position occupée dans le cycle de vie a une influence sur les comportements et les pratiques des individus (usage d'internet, de la télévision, de la radio). • Clivages en fonction du niveau de diplôme (inégalités d'exposition à la précarité, au chômage, de salaire). • Les rapports sociaux de genre : rôles attendus par la société en fonction de son genre : répartition des tâches domestiques, temps partiels, précarité des emplois, métiers exercés. Le document 2 peut-être mobilisé : les femmes cadres gagnent en moyenne 20,6 % de moins par mois que les hommes cadres.

Autre proposition de plan :

<p>I) L'approche en termes de classes sociales semble moins pertinente pour rendre compte de la société française actuelle...</p>	<p>II) ... mais reste toujours pertinente...</p>	<p>III) ...si elle est complétée par la prise en compte d'autres critères – accompagnée par la prise en compte d'autres critères</p>
<p>A) Une diminution des distances interclasses et une augmentation des distances intra-classes rendent moins évidentes les frontières entre classes sociales</p>	<p>A) Des inégalités économiques et sociales toujours présentes</p>	<p>A) La nécessité d'articuler les rapports de classes sociales avec les rapports sociaux de genre</p>

<p>B) Le développement d'une société d'individus qui affaiblit la logique de classe sociale</p>	<p>B) Une conscience de classe toujours d'actualité malgré sa mutation</p>	<p>B) La prise en compte d'autres critères (position dans le cycle de vie, le lieu de résidence, le diplôme) pour rendre compte de la structuration de la société française actuelle</p>
--	---	---

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE – SUJET A
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances (4 points)**

Question : Expliquez en quoi les asymétries d'information sur le marché du travail sont source de chômage structurel.

Programme officiel : Sciences Économiques

Comment lutter contre le chômage ?

Réponse possible :

Il existe des asymétries d'information sur le marché du travail. Elles sont au désavantage des employeurs qui disposent de moins d'informations sur les candidats à l'embauche puis les salariés embauchés que ces candidats et ces salariés eux-mêmes, en particulier sur leur niveau de productivité, potentiel et effectif. Pour pallier cette situation, et lutter à la fois contre la sélection adverse (n'attirer que les « mauvais » candidats, les moins compétents et/ou productifs) et l'aléa moral (inciter à l'effort productif), le contrat de travail est élaboré de manière à prévoir un niveau de rémunération incitatif, plus élevé que le salaire d'équilibre du marché du travail. C'est ce qu'on appelle le salaire d'efficience (cette notion est attendue du candidat). Avec un niveau de salaire plus élevé que la concurrence, l'employeur va pouvoir attirer les meilleurs profils, réduire le taux de rotation de la main d'œuvre, et inciter à l'effort les salariés (qui craignent de perdre un emploi bien rémunéré (modèle du tire au flanc), et/ou se sentiront valorisés par ce qu'ils considéreront comme une juste rémunération, et voudront rendre à l'employeur sa confiance (modèle du don contre don)). Toutes les entreprises fonctionnant de la même manière face au même type d'asymétrie d'informations, le salaire de marché sera finalement supérieur au salaire d'équilibre, et provoquera, toutes choses égales par ailleurs, un excès de l'offre de travail sur la demande de travail. Le chômage ainsi généré sera bien un chômage structurel puisque relevant d'une dimension structurelle de son fonctionnement (imperfection de concurrence).

Deuxième partie : **Étude d'un document (6 points)**

Programme officiel : Sciences économiques

Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?

Question 1 : A l'aide des données du document, comparez la répartition des différentes contributions à la croissance économique de l'Allemagne et des États-Unis en 2017. (2 points)

Il est attendu du candidat l'interprétation du taux de croissance de l'Allemagne et des États-Unis. Le PIB de l'Allemagne a augmenté de 2,4 % en 2017 et celui des États-Unis de 2,1 %. Ces deux pays ont des taux de croissance proches, mais sans avoir les mêmes contributions. Il est attendu que le candidat en explique les origines, à partir des données

du document. Il devra mobiliser la notion de points de pourcentage et avoir compris le rôle majeur de la PGF pour l'Allemagne et le rôle des contributions de facteurs de production pour les États-Unis.

Question 2 : A l'aide des données du document et de vos connaissances, montrez que les contributions à la croissance ne se réduisent pas à la seule accumulation des facteurs. (4 points)

Il est attendu du candidat qu'il identifie deux groupes de pays : ceux dont la croissance économique provient essentiellement de l'augmentation des facteurs de production, travail et capital (Japon, États-Unis, Royaume-Uni et Espagne), de ceux dont elle s'explique principalement par la productivité globale des facteurs (France, Allemagne).

Il est attendu que le candidat justifie ses observations par des données chiffrées choisies.

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'engagement politique dépend de variables sociodémographiques.

Programme officiel : Science politique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre que l'engagement politique prend des formes variées (vote, militantisme, engagement associatif, consommation engagée). - Comprendre pourquoi, malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent (incitations sélectives, rétributions symboliques, structure des opportunités politiques). - Comprendre que l'engagement politique dépend notamment de variables sociodémographiques (catégorie socioprofessionnelle, diplôme, âge et génération, sexe). - Comprendre la diversité et les transformations des objets de l'action collective (conflits du travail, nouveaux enjeux de mobilisation, luttes minoritaires), des acteurs (partis politiques, syndicats, associations, groupements) et de leurs répertoires.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Les jeunes s'engagent toujours mais les formes de leur engagement ont muté. L'engagement est plus ponctuel sur des enjeux précis.
Document 2	Les femmes se sont particulièrement approprié le mouvement des gilets jaunes et y ont apporté des spécificités (utilisation des réseaux sociaux, de la danse).
Document 3	Les élections législatives de 2017 n'ont pas entraîné un renouvellement social. Les femmes sont plus présentes à l'assemblée nationale, mais la

situation des milieux populaires n'a pas changé. Aucun député n'est ouvrier et seulement 4,6% sont employés. Ils sont donc sous-représentés par rapport à la place qu'ils occupent dans la population active.

Raisonnement possible :

Version 1 :

Les sociétés démocratiques reposent sur l'engagement politique des individus. Ce dernier peut revêtir différentes formes : le vote, le militantisme, l'engagement associatif et plus récemment la consommation engagée. Quelle que soit la forme de l'engagement politique, tous les individus n'ont pas les mêmes probabilités de s'engager, ni les mêmes probabilités de s'engager avec le même degré d'intensité.

C'est pourquoi, nous monterons que l'engagement politique dépend de variables sociodémographiques. Nous étudierons le rôle joué par la catégorie socioprofessionnelle, le diplôme, l'âge et la génération ainsi que l'influence du genre.

Paragraphe 1 : la CSP et le diplôme sont des variables lourdes de l'engagement politique :

- Le niveau de diplôme a une influence sur l'engagement politique : les personnes diplômées ressentent moins de gêne à s'exprimer à l'oral en public, ont un capital scolaire qui leur a permis de se construire un capital social.

- L'engagement politique peut se faire par l'intermédiaire de la consommation engagée. Le niveau de diplôme y joue également un rôle. Le document 3 illustre cette idée : par exemple, 89% des bac+5 déclarent avoir déjà acheté des produits issus de l'agriculture biologique les six derniers mois précédents, contre 51% des sans diplôme.

- La CSP est liée en partie au niveau de diplôme obtenu. Les CSP les plus favorisées sont plus présentes dans les instances politiques. L'origine sociale des députés en est un exemple. Par exemple, 75% des députés sont cadres et professions intellectuelles supérieures, contre 4,6% sont des employés. Les premiers sont surreprésentés par rapport à la place qu'ils occupent dans la population active (18%) et les seconds sont sous-représentés (28,3% de la population active). L'élève peut aussi prendre l'exemple des ouvriers : aucun député ouvrier. Il est important de rappeler que les ouvriers occupent 20% de la population active.

Paragraphe 2 : Le rôle joué par l'âge et la génération :

- Choix électoraux différents selon l'âge : les plus âgés votent plus fréquemment pour les partis de droite et les plus jeunes pour les partis de gauche et écologiques. Ces préférences politiques peuvent s'expliquer par une situation économique moins favorable que les plus âgés (précarité, revenus, patrimoine) et par une moindre pratique de la religion.

- L'engagement militant sera plus ponctuel, sur des causes spécifiques, concrètes. Les jeunes s'engagent mais d'une autre manière que les générations précédentes. Les formes d'engagement politique des jeunes ont donc muté. Le document 1 illustre cette idée.

- La manière de s'engager au sein d'une même association diffère aussi : les plus jeunes vont par exemple s'occuper de la communication sur les réseaux sociaux et les plus âgés vont privilégier des modes d'action plus traditionnels (rédaction de tract).

Paragraphe 3 : l'engagement politique différencié des hommes et des femmes est le reflet des inégalités de genre

- Engagement syndical plus faible des femmes : les femmes ont moins de temps pour l'engagement syndical que les hommes car elles sont occupées par les tâches domestiques (ce qui rend la participation aux réunions tardives plus compliquée) et elles occupent plus souvent des emplois précaires, ce qui constitue un frein à l'engagement.
- Engagement politique plus faible : la place occupée par les femmes à l'Assemblée Nationale est moindre (explications objectives et subjectives à cette sous-représentation).
- Au-delà d'un engagement plus faible que les hommes, l'engagement des femmes a des spécificités : le mouvement des gilets jaunes en témoigne (plus grande utilisation des médias). L'élève pourra mobiliser le document 2 : il montre que les femmes se sont particulièrement appropriées le mouvement et ont apporté des particularités.

Version 2 :

Paragraphe 1 : la CSP et le diplôme sont des variables lourdes de l'engagement politique :

Paragraphe 2 : Le rôle joué par l'âge, la génération et le genre

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE – SUJET B

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances (4 points)**

Question : Comment un marché de quotas d'émission peut-il permettre aux pouvoirs publics de faire face aux externalités négatives sur l'environnement ?

Programme officiel : Regards croisés

Quelle action publique pour l'environnement ?

Réponse possible :

Le marché des quotas d'émission fait partie des instruments dont disposent les pouvoirs publics pour faire face aux conséquences, sur climat, des émissions de gaz à effets de serre, provoquées par la production et son accroissement (externalités négatives de production).

La politique des quotas d'émission consiste à attribuer, comme le fait l'union européenne, un permis de polluer aux entreprises, et ce en quantité limitée, correspondant aux objectifs de réduction *en niveau* des émissions de GES.

À la fin de l'année, chaque entreprise doit restituer un nombre suffisant de quotas pour couvrir toutes ses émissions, sous peine de s'exposer à de lourdes amendes. Une entreprise ayant réduit ses émissions peut conserver l'excédent de quotas pour couvrir ses besoins futurs, ou bien les vendre à une autre entreprise qui aura dépassé son droit à polluer. Cet échange se fera sur le marché de quotas d'émission, le prix se fixant en fonction de l'offre et de la demande de quotas. Ce marché des droits à polluer permettra donc d'allouer efficacement les « droits à polluer » pour un niveau total inchangé, décidé en amont par les objectifs de réduction.

Ce plafond global des émissions (des « droits à polluer ») diminue progressivement afin de faire baisser le niveau total des émissions. Plus le plafond diminue plus l'offre de quotas diminuera par rapport à la demande, faisant augmenter le prix des quotas, et augmentant le coût de production des entreprises. Avec l'augmentation du prix d'échange, les entreprises seront ainsi amenées progressivement à faire les investissements nécessaires pour limiter leurs émissions de gaz à effet de serre.

Deuxième partie: **Etude d'un document (6 points)**

Programme officiel : sociologie et science politique

Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

Question 1 : Vous caractériserez l'inégalité de destinée entre les fils de cadres et des fils d'employés et d'ouvriers non qualifiés (2 points)

Réponse possible :

En comparant les fils de cadres à ceux des employés et des ouvriers non qualifiés on constate qu'il existe des inégalités dans la destinée des fils par rapport au père.

Ainsi, Sur 100 fils de cadres 49 appartiendront à la même catégorie que leur père, la probabilité des fils d'employés et ouvriers non qualifiés d'intégrer cette catégorie des « cadres et professions intellectuelles supérieures » n'étant plus que de 8,3 %. La probabilité des fils de cadres de devenir cadres est donc environ 6 fois plus élevée que celle des fils d'employés et ouvriers non qualifiés de connaître une mobilité sociale ascendante en devenant cadres.

Question 2 : A l'aide du document et de vos connaissances, vous illustrerez et expliquerez une situation de mobilité ascendante et une situation de reproduction sociale (4 points)

Réponse possible :

La table de mobilité intergénérationnelle de destinée permet de comparer la trajectoire professionnelle d'un fils par rapport à celle de son père. En croisant la position du fils par rapport au père, nous pouvons constater si le fils a connu une mobilité sociale c'est à dire qu'il occupe une autre PCS que son père ou la même PCS que son père (situation qualifiée alors de « reproduction sociale »).

En 2015 on peut constater que sur 100 fils d'employés et ouvriers non qualifiés 8,3 ont intégré la PCS « cadres et professions intellectuelles supérieures », connaissant ainsi une mobilité sociale ascendante. Cette mobilité a été rendue possible notamment par le processus de démocratisation de l'école.

Par contre une forte reproduction sociale existe pour les fils de cadre, puisque 49 % des fils de cadres intégreront eux-mêmes cette même catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures ». Ce phénomène de reproduction sociale peut s'expliquer par l'importance dans la destinée du capital culturel et des stratégies des familles.

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenus.

Programme officiel : Science économique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
<p>Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le processus de croissance économique et les sources de la croissance : accumulation des facteurs et accroissement de la productivité globale des facteurs ; comprendre le lien entre le progrès technique et l'accroissement de la productivité globale des facteurs. - Comprendre que le progrès technique est endogène et qu'il résulte en particulier de l'innovation. - Comprendre comment les institutions (notamment les droits de propriété) influent sur la croissance en affectant l'incitation à investir et innover ; savoir que l'innovation s'accompagne d'un processus de destruction créatrice. - Comprendre comment le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenus. - Comprendre qu'une croissance économique soutenable se heurte à des limites écologiques (notamment l'épuisement des ressources, la pollution et le réchauffement climatique) et que l'innovation peut aider à reculer ces limites.

Exploitation possible des documents :

<p>Document 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Relier productivité et PT. • Relier hausse de la productivité moyenne et hausse moyenne des rémunérations ⇒ Entre 1948 et 2020, la productivité du travail a augmenté en moyenne d'environ 250 %, une partie de cette augmentation a permis de multiplier en moyenne les revenus par 2. • Montrer que les salariés les moins qualifiés n'ont pas bénéficié de ces gains de productivité surtout à partir des années 1980 (numérisation de la production) . <p>⇒ Entre 1948 et 1980, la rémunération moyenne des salariés d'exécution a augmenté dans les mêmes proportions que celle de la productivité (100%) mais entre 1948 - 2020, l'augmentation de leur rémunération moyenne est toujours de 100 % alors que la productivité sur cette période a augmenté de 250 %.</p>
-------------------	---

Document 2	<p>Montrer que le progrès technique engendre des inégalités entre salariés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entre les salariés peu qualifiés : Le salaire moyen progresse plus si le salarié travaille dans une entreprise innovante. A 30 ans un salarié peu qualifié dans une entreprise innovante perçoit un salaire horaire moyen 1 euro plus élevé qu'un salarié peu qualifié. • Entre les salariés qualifiés, le salaire horaire moyen n'est pas influencé par le fait que son entreprise soit innovante ou non, • Entre les salariés qualifiés et peu qualifiés : Le travail qualifié qui intègre par sa formation le PT perçoit des revenus environ 3 fois plus élevés qu'un salarié peu qualifié dans une entreprise non innovante et 2,5 fois plus qu'un salarié peu qualifié dans une entreprise innovante. • PT et âge : Les salariés âgés sont plus pénalisés par l'intégration du PT en effet, on constate que le salaire horaire moyen stagne autour de 24 euros à partir de 40 ans pour les salariés qualifiés et baisse pour les salariés peu qualifiés avec une perte d'environ 1 euro.
Document 3	<p>La pandémie de la COVID a montré que tous les salariés sont inégaux face au PT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le monde : Dans les PDEM, Le télétravail a pu être rapidement mis en place, car les salariés avaient la maîtrise de leur outil info + dotés en matériel info + connexion suffisante. Dans les pays moins développés les ménages n'avaient pas les conditions nécessaires pour le mettre en place + spécialisation dans les échanges plus axées sur le travail que le capital ⇒ perte de rémunération . • En France : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le télétravail ne peut pas concerner l'ensemble des actifs. <i>Ex</i> : les compagnies d'assurances ont pu délocaliser le travail fortement numérisé du bureau vers le domicile mais concernant le travail qui nécessite de la main d'œuvre comme la grande distribution les salariés ont dû rester sur leur lieu de travail ⇒ inégalités entre les qualifiés et les non qualifiés, ○ La possibilité de télé-travailler n'a pas hypothéqué les résultats des entreprises qui ont pu le mettre en place, par contre les activités comme la restauration / commerce physique et non alimentaire ont dû fermer leur établissement et donc connaître plus de deux mois de perte d'exploitation ⇒ risque de voir le chômage augmenter/ plutôt du travail féminin. <p><i>L'élève peut opposer commerce physique et en ligne pour montrer les inégalités</i></p>

Raisonnement possible :

L'introduction de progrès technique et plus particulièrement les NTIC dans la production a permis de réaliser des gains de productivité qui n'ont pas profité l'ensemble des actifs. Comment expliquer cette répartition inégale des ressources ?

PT et inégalités des revenus selon les actifs occupés qualifiés et peu qualifiés dans les pays développés

- Selon la qualification (doc 2): L'introduction du PT nécessite de la main d'œuvre qualifiée car la numérisation des emplois les moins qualifiés est facilitée.
- Entre les salariés qualifiés, le salaire horaire moyen n'est pas influencé par le fait que son entreprise soit innovante ou non.
- Selon l'âge (doc 2): cette inégalité s'explique par les difficultés à intégrer les nouvelles technologies + jeunes diplômés plus performants dans ces nouvelles technologies et moins chers.
- Les moins qualifiés sont plus fragilisés sur le marché du travail (doc 3) : Commerce physique et non alimentaire ont dû fermer leur établissement et donc connaître plus de deux mois de perte d'exploitation ⇒ risque de voir le chômage augmenter/ plutôt du travail féminin.

La spécialisation dans les échanges entraîne des inégalités de revenus entre les pays

- la spécialisation : Pays développés + émergents comme la Chine ⇒ intègre du PT + pays innovateurs ⇒ inégalités de revenus.
- La main d'œuvre qualifiée, au niveau mondial, n'est pas égale en terme d'accès aux nouvelles technologies ⇒ (doc 3 exemple du télétravail).

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.